

# L'ECHO des Clochers



Numéro 23 - du 12 juin au 3 juillet 2022

## Les comptes 2021 du Groupement Paroissial Sainte Marguerite et Sainte Pauline du Vésinet

### UN GRAND MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !

« Les bons comptes font les bons amis », dit la sagesse populaire ! Vous trouverez donc un compte-rendu des comptes de la paroisse.

Je rends hommage avec vous à notre conseil paroissial des affaires économiques qui a permis ce tour de force de réunir les comptes des 2 clochers en un temps record, dans la mesure où ceux-ci sont réunis depuis seulement 1 an et demi.

Les comptes de la paroisse sont en bonne santé, grâce à votre générosité, et ceci malgré les aléas des confinements. La paroisse retrouve peu à peu ses pratiquants, avec aussi l'arrivée de beaucoup de jeunes couples nouveaux qui contribuent au dynamisme de notre communauté.

Mais il ne faut pas relâcher cette générosité... Même si les budgets deviennent de plus en plus serrés pour tous avec la crise en Ukraine. Mais il en est ainsi aussi pour la paroisse, en termes de facture de chauffage par exemple...

Il est essentiel de favoriser aussi le denier de l'Eglise : en effet beaucoup de donateurs généreux - nous les en remercions - sont âgés ; les plus jeunes prennent peu l'habitude de donner. Or c'est une part vitale de la vie de notre diocèse pour faire vivre les prêtres, mais aussi nos paroisses, en particulier les communautés les plus défavorisées....

Soyez remerciés de votre générosité qui permet à la paroisse de vivre et d'assurer sa mission au service de l'Évangile dans notre monde !

*Père Etienne Maroteaux*

É

D

I

T

O

Pour la première fois en 2021 les paroisses de Sainte Pauline et Sainte Marguerite ont fait comptes communs. Le Conseil Pour les Affaires Économiques, présidé par le Père Maroteaux, est heureux de présenter ces comptes aux paroissiens du Groupement Paroissial Sainte Marguerite et Sainte Pauline du Vésinet.

Le Groupement Paroissial a connu une année de reprise de son activité pastorale avec la fin progressive des confinements. Dans ce contexte les recettes de la paroisse en 2021 ont progressé par rapport à l'année 2020. Ceci a permis de financer les dépenses pastorales et les charges de l'ensemble des bâtiments où se déroule la vie paroissiale.

Le **résultat de fonctionnement** des trois dernières années (avant investissements et travaux de rénovation dans nos bâtiments) a été de **26389 €** en 2019, **-5326 €** en 2020 et **26288 €** en 2021.

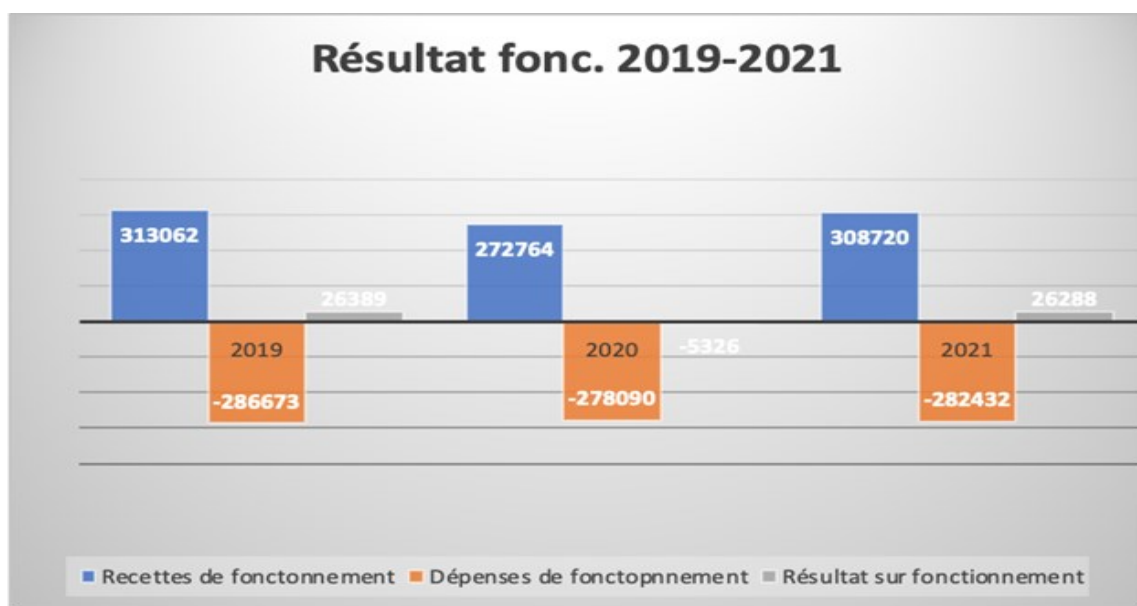
Ce résultat de fonctionnement provient des :

Recettes de fonctionnement constituées essentiellement des quêtes, ordinaires, des offrandes versées lors des cérémonies (baptêmes, mariages, obsèques), des dons divers (sans reçus fiscaux) et des troncs. Elles sont complétées par des recettes diverses comme les indemnités d'occupation de nos locaux.

Dépenses de fonctionnement constituées des traitements du clergé à charge de la paroisse, des frais du personnel laïc, des charges de nos bâtiments (entretien et petits travaux), du coût des activités pastorales et des frais généraux de fonctionnement

Ces recettes et dépenses ont évolué comme suit ces trois dernières années :

( en euros)	2019	2020	2021
<b>Recettes de fonctionnement</b>	313 062	272 764	308 720
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	-286 673	-278 090	-282 432
<b>Résultat de fonctionnement</b>	26 389	-5 326	26 288



Deux éléments sont à rajouter à notre résultat de fonctionnement pour arriver à notre **résultat net** :

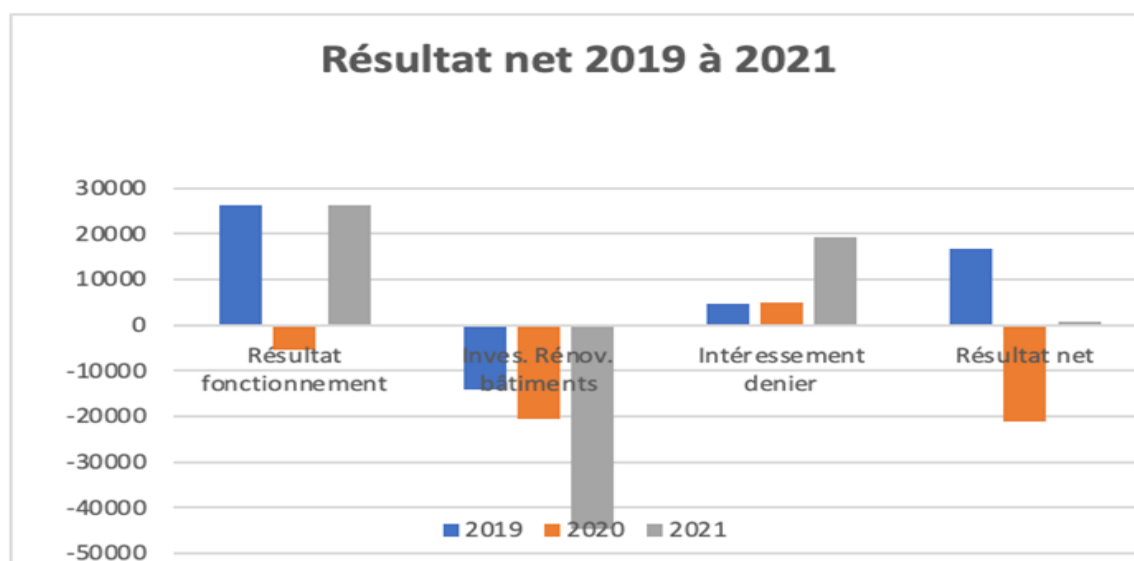
L'intéressement sur le Denier de l'Église. Les recettes du Denier de l'Église sont versées en totalité au diocèse de Versailles. Toutefois, s'il y a une progression des recettes et du nombre de donateurs constatées lors d'une année, le diocèse verse un intéressement aux paroisses selon une formule établie. Ceci a été le cas pour notre Groupement des trois dernières années, notamment en 2020 où le denier a été en forte progression, à la suite de l'appel de notre évêque en année de confinement. L'intéressement sur le denier qui est versé l'année suivante a été de **4700 €** en 2019, **4900 €** en 2020 et **19207 €** en 2021.

Les gros travaux de rénovation des bâtiments (investissements amortis dans l'année au-dessous d'un certain seuil): ils comprennent tous les travaux de rénovation effectués dans l'église Sainte Pauline, les 2 presbytères, la maison paroissiale (place de l'Église) et les salles de réunion (Enclos de Ste Pauline). Ils ont été de **14190 €** en 2019, **20647 €** en 2020 et **44725 €** en 2021.

Un point particulier peut être fait sur le coût des travaux réalisés en 2021 sur les bâtiments du Groupement paroissial. En 2021, le total de ces travaux s'est monté à **61985 €** quand on additionne les petits travaux qui sont des charges (**17260 €**) et les gros travaux qui sont des investissements amortis dans l'année quand ils sont au-dessous d'un certain seuil (**44725 €**). Ces travaux sont nécessaires pour maintenir dans un bon état ce patrimoine immobilier et permettre que la vie paroissiale s'y déroule dans des conditions satisfaisantes. En 2021 donc, année de rattrapage sur ce plan-là, les **61985 €** de travaux ont porté sur les bâtiments suivants :

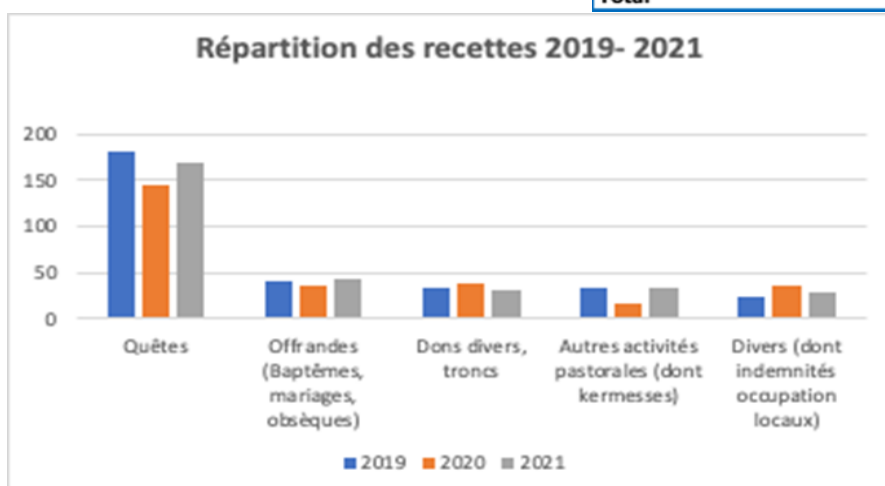
Maison paroissiale Ste Marguerite (accueil, secrétariat, appartement)	15810
Présbytère Sainte Pauline (toiture) (note a)	17222
Présbytère Sainte Pauline (logement foyer d'accueil, bureau du vicaire) (note b)	19811
Jardin, enclos, salles paroissiales de Sainte Pauline	7486
Divers	1656
<b>Total (en euros)</b>	<b>61985</b>
<i>(a) dont 8500 à charge d'un donateur</i>	
<i>(b) après 7680 de subvention du diocèse</i>	

En intégrant ces derniers éléments le **résultat net** a été de **16889 €** en 2019, **-21073 €** en 2020 et **770 €** en 2021.



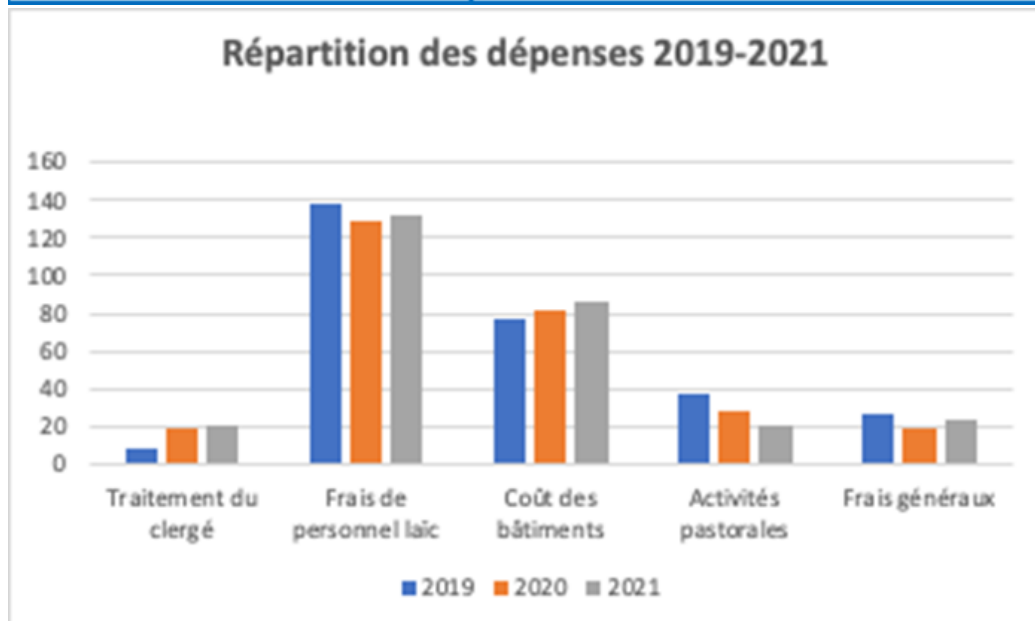
La **répartition des recettes de fonctionnement** entre les diverses sources a été la suivante ces trois dernières années :

Recettes de fonctionnement (en 000 €)	2019	2020	2021
Quêtes	180	144,1	168,4
Offrandes (Baptêmes, mariages, obsèques)	40,7	35,3	43,9
Dons divers, tronc	33,8	39,8	31,7
Autres activités pastorales (dont kermesses)	33,9	16,8	35
Divers (dont indemnités occupation locaux)	24,6	36,7	29,7
<b>Total</b>	<b>313</b>	<b>272,7</b>	<b>308,7</b>



Et la répartition des dépenses de fonctionnement a été comme suit ces trois dernières années :

Dépenses de fonctionnement (en 000 €)	2019	2020	2021
Traitement du clergé	7,9	19,7	20,8
Frais de personnel laïc	138,3	129,7	131,9
Coût des bâtiments	77	81,4	85,6
Activités pastorales	37,3	28,4	20,9
Frais généraux	26,1	18,9	23,2
<b>Total</b>	<b>286,6</b>	<b>278,1</b>	<b>282,4</b>



Ces comptes montrent un vif attachement de nos paroissiens au développement de l'activité paroissiale autour de nos deux clochers. En se rapprochant les deux communautés ont créé une dynamique qui n'en est probablement qu'à ses débuts. Les célébrations de baptêmes en 2021 ont été supérieures à 2020 et 2019. Nous comptons cette année 200 enfants inscrits au catéchisme. De nouveaux paroissiens, souvent jeunes, rejoignent notre paroisse et la pastorale s'enrichit et s'épanouit auprès d'un nombre croissant de fidèles.

Ces comptes montrent aussi que les charges, pourtant bien maîtrisées, progressent sensiblement du fait de l'inflation et que nous devons donc en tenir compte dans le soutien matériel que nous apportons en tant que paroissiens. Pour renforcer les moyens de notre église locale nous devons donc avoir à cœur :

- de continuer à être généreux pour les quêtes qui constituent en définitive la ressource principale de la paroisse.
- d'être des donateurs fidèles au Denier de l'Église qui est récolté pour le Diocèse de Versailles, lequel apporte de précieux services aux fidèles, directement ou indirectement à travers la paroisse. En 2021 on constate un certain retard par rapport aux versements faits en 2020, retard qu'il convient de combler

Le CPAE se tient à la disposition des paroissiens pour fournir les informations complémentaires qu'ils souhaiteraient avoir.

*Pour le CPAE,*  
*Philippe Dravet, vice-président (06 07 75 72 36)*  
*Loïc Bonnat, trésorier (06 30 11 25 32)*  
*Guy de Maupeou, trésorier (06 45 53 09 31)*